

VCPA - VELO CLUB POUILLY EN AUXOIS

Demande de Licence saison 2024

LICENCE F.F.C. (Fédération Française de Cyclisme)

L'adhésion annuelle comprend 2 éléments : la cotisation au VCPA et le montant de la licence (obligatoire)

La licence FFC est valide **de la date d'enregistrement par la fédération jusqu'au 31/12/2024**. Elle permet de participer aux manifestations placées sous l'égide de la FFC (suivant le type de licence souscrite et la catégorie dans laquelle il est possible de participer).

<u>COORDONNEES DU LICENCIE</u>		
Nom :	Prénom :	
Date et lieu de Naissance :	à	
Adresse complète :		
Téléphone fixe:	portable :	mail:
<u>COORDONNEES DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL</u>		
Nom :	Prénom :	Qualité :
Téléphone fixe :	portable :	
		MONTANT A PAYER
<u>COTISATION ANNUELLE VCPA</u>		
➤ Adulte		: 20€
➤ moins de 18ans		: 10€
<u>+ LICENCE FFC (description jointe) – assurance de base incluse (conditions jointes)</u>		
<u>COMPETITION à partir de 17 ans</u>		
➤ 1/ - ELITE		: 212€
➤ 2/ - OPEN		: 137€
➤ 3/ - ACCESS		: 77€
<u>SPORT à partir de 17 ans</u>		
➤ 4/ - EPREUVE DE MASSE		: 59€
➤ 5/ - LOISIR (activité sans compétition)		: 59€
<u>JEUNESSE à partir de 5ans jusqu'à moins de 17 ans</u>		
➤ 6/ - U7 - U17 (activité de compétition et de loisir)		: 59€
<u>STAFF</u>		
➤ 7/ - Encadrement et Arbitre club		: 59€
<u>+ Assurance complémentaire (facultative) niveau de couverture suivant choix* :</u>		
➤ Bronze : 25 € - Argent : 35€ - Or : 45€		
<u>Contribution volontaire</u> Je soutiens la lutte contre le cancer en versant la somme de 5€ supplémentaire		
TOTAL A PAYER		

Je certifie avoir été informé de la possibilité de souscrire, **à la prise de licence**, les garanties supplémentaires facultatives, en sus des garanties de l'assurance de base liée à la licence.

Date :

Signature du licencié :

Signature autorité parentale pour les mineurs:

Après la saisie dématérialisée de votre demande de licence sur votre espace licencié de la FFC, le présent formulaire est à compléter et à renvoyer à : CAMP Monique 1, rue des Roches 21320-POUILLY EN AUXOIS accompagné :

- 1 / **Règlement par chèque à l'ordre du VCPA**
- 2 / Eventuellement le bulletin d'assurances complémentaires dûment rempli.

- **Pour tous renseignements : 06 61 57 26 65**